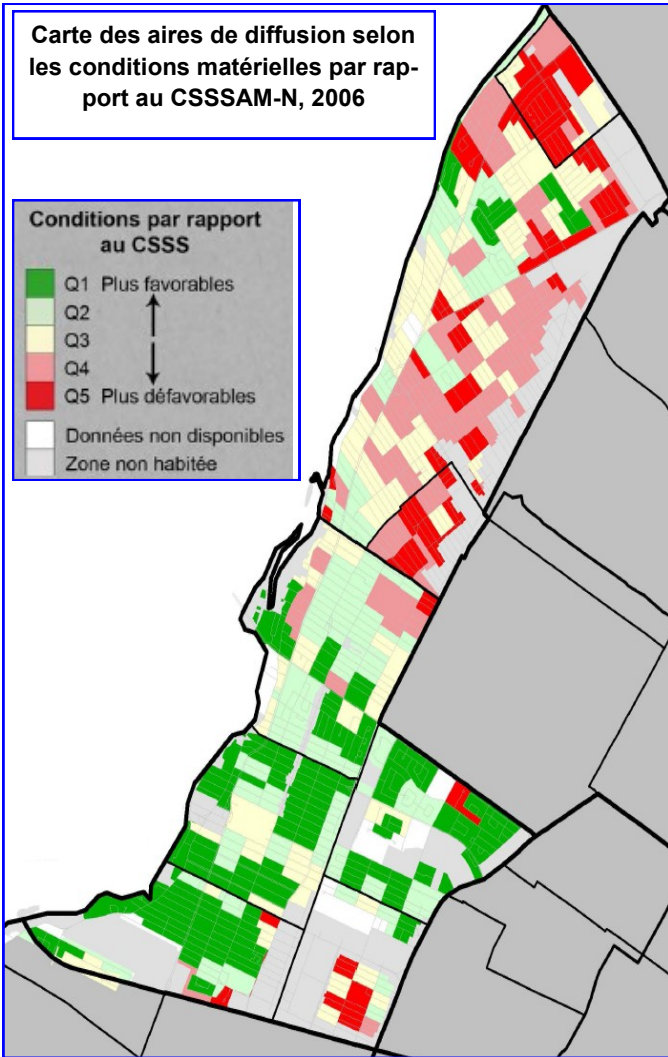
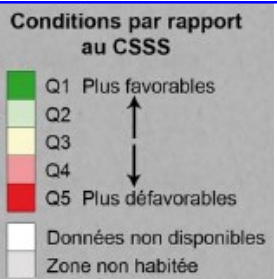




OBSERVATOIRE POPULATIONNEL

**Conditions socioéconomiques (2006)
Défavorisation matérielle (Pampalon)**

**Carte des aires de diffusion selon
les conditions matérielles par rap-
port au CSSAM-N, 2006**



Définition : Répartition de la population selon l'indice de défavorisation matérielle de Pampalon, CSSAM-N, 2006 et évolution 2001 à 2006.

La **défavorisation matérielle** reflète la privatisation de biens et de commodités de la vie courante. Elle caractérise le milieu dans lequel vit un individu et non le statut socioéconomique d'un individu. Trois indicateurs servent à mesurer l'indice :

- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires
- Proportion de personnes occupant un emploi
- Revenu moyen par personne

Défavorisation matérielle au CASSAM-N :

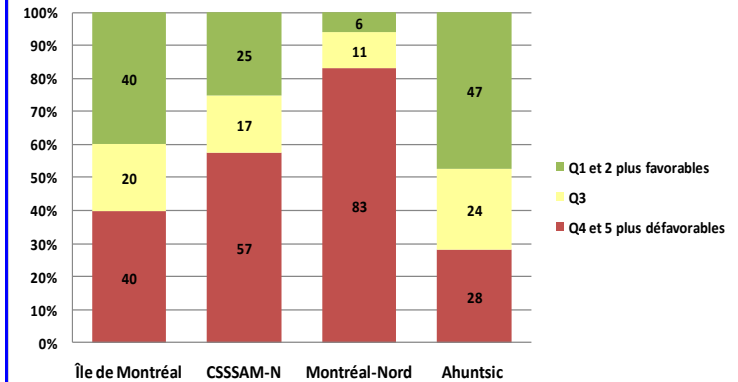
Les conditions d'ensemble de la défavorisation matérielle au sein du CASSAM-N sont moins bonnes que les moyennes montréalaises. Comme la carte de gauche le suggère, Montréal-Nord présente proportionnellement plus de secteurs défavorisés (zones en rouge) comparativement à Ahuntsic. En fait, plus de 80 % de sa population (voir graphique de droite) vit dans un secteur défavorisé, comparativement à 30 % pour Ahuntsic.

À l'échelle des voisinages, Montréal-Nord-Nord-Est, Montréal-Nord-Sud-Ouest et Montréal-Nord-Centre comptent respectivement 95 %, 93 % et 55 % de leur population vivant dans des secteurs défavorisés matériellement. À Ahuntsic, on observe des variations importantes entre les voisinages, alors que Saint-Sulpice-Ouest compte près du tiers de sa population ayant un profil défavorisé, contre 0 % à Ahuntsic-Centre-Nord.

Faits saillants :

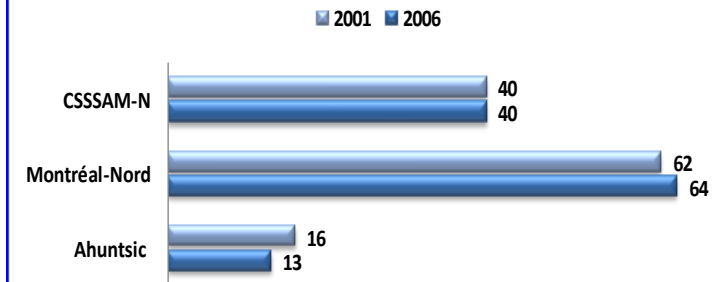
Le CASSAM-N compte 57 % de sa population habitant des zones défavorisées. Montréal-Nord est nettement plus touché que le secteur Ahuntsic. À l'échelle des voisinages, ceux de Montréal-Nord sont parmi les plus défavorisés du CASSAM-N. Ahuntsic compte quelques zones défavorisées, la plupart se retrouvent dans le voisinage Saint-Sulpice-Ouest. Enfin, l'évolution de la défavorisation matérielle entre 2001 et 2006 révèle un accroissement de la représentation de Montréal-Nord dans les quintiles défavorisés quatre et cinq, et par le fait même une diminution de la représentation d'Ahuntsic dans ces quintiles.

Répartition (%) de la défavorisation selon les quintiles de conditions matérielles et le territoire, 2006
(zone de référence: île de Montréal)



Selon le territoire : Comparativement à Montréal, le CASSAM-N compte une proportion plus élevée de sa population vivant dans des secteurs défavorisés matériellement. Montréal-Nord est nettement plus touché qu'Ahuntsic. En effet, un peu plus de 8 personnes sur 10 vivent dans des secteurs défavorisés à Montréal-Nord contre moins de 3 sur 10 à Ahuntsic pour des totaux respectifs de 68 818 et de 19 162 personnes.

Évolution de la répartition (%) de la défavorisation matérielle selon les quintiles, conditions défavorables (Q4 et Q5), 2001 à 2006
(zone de référence CASSAM-N)



Évolution : L'évolution entre 2001 et 2006 de la répartition de la défavorisation matérielle dans les quintiles 4 et 5 (conditions défavorables) révèle un accroissement de la représentation de Montréal-Nord dans les quintiles défavorisés, alors qu'Ahuntsic voit sa représentation dans les quintiles quatre et cinq diminuer entre ces deux périodes.

Fiche : 182 : CSE_defavo_materielle (2006)

Source : Regard sur la défavorisation à Montréal, CASSAM-N, DSP de L'ASSS de Montréal, Série 1.613, 2008

Données de 2006 : SESAM, DSP L'ASSS de Montréal, document de travail

Carte : DSP de L'ASSS de Montréal (2009) adaptation du CASSAM-N (2010)

Mise à jour : Octobre 2010